Mis en ligne le 14/04/2026 à 13h33
REÇU EN PREFECTURE
le 14/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-091-219104619-20260414-ARRAG292026

OLLAINVILLE LA ROCHE

OllainVille

ARR-AG 29/2026

ARRETE
portant délégation de fonction à Monsieur Thierry FAVOCCIA, 8ème Adjoint au Maire

Le Maire de la commune d'Ollainville (Essonne),

Vu l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté ARR-AG 21/2026 du 24 mars 2026 donnant délégation partielle de fonction à Monsieur Thierry FAVOCCIA, 8ème Adjoint au Maire,

Considérant l'absence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire de la Commune, du lundi 20 avril au vendredi 24 avril 2026 inclus.

ARRÊTE

Article 1er :
Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, délègue sous sa surveillance et sa responsabilité ses fonctions Monsieur Thierry FAVOCCIA, 8ème Adjoint au Maire, durant son absence du lundi 20 avril au vendredi 24 avril 2026 inclus.

Article 2 :
Monsieur Thierry FAVOCCIA assurera la conduite des affaires municipales et signera toutes pièces administratives et comptables nécessaires au fonctionnement de la Commune.

Article 3 :
Le présent arrêté sera transmis au Représentant de l'État
- Notifié à l'intéressé
- Ampliation adressée à Monsieur le Trésorier Principal

Fait à Ollainville, le 14 avril 2026

Le Maire,
Jean-Michel GIRAUDEAU

MAIRIE d'OLLAINVILLE (ESSONNE)

Mis en ligne le 14/04/2026 à 13h33
REÇU EN PREFECTURE
le 14/04/2026
Application agréée E-legalite.com
99_AR-091-219104619-20260414-ARRAG292026